

## IGP-HWFclassic 591T parkour



Qualité pour façades, haute résistance aux intempéries

IGP-HWFclassic 591T parkour est une poudre de revêtement d'aspect mat profond, hautement résistante aux intempéries, offrant une résistance élevée aux rayures et une adhérence optimisée sur plusieurs prétraitements sans chrome.

IGP Pulvertechnik AG  
Ringstrasse 30  
9500 Wil, Schweiz  
Téléphone: +41 71 9298111  
Téléfax: +41 71 9298181  
igp-powder.com  
info@igp-powder.com

Une entreprise du DOLD GROUP

### Description du produit

IGP-HWFclassic 591T parkour est un développement de la structure fine IGP-HWFclassic 591T éprouvée pour des applications résistantes aux intempéries dans le domaine de l'architecture, à base de résines polyester saturées et de durcisseurs sans déclaration.

Le groupe de produits montre, en raison de la flexibilité élevée du film, une adhérence adaptée de nombreux prétraitements sans chrome. Il se distingue aussi par une robustesse de surface élevée pour un montage sûr et une résistance élevée à l'usure.

La dégradation du film considérablement ralentie et les propriétés anti-salissures du revêtement peuvent nettement rallonger les intervalles de nettoyage d'entretien des éléments de construction et des façades.

Les applicateurs de revêtements apprécient le traitement stable en cas de variations des paramètres d'application comme la température et l'épaisseur de couche.

Le groupe de produits caractérisé par un « R » (robuste) à la 11e position de la clé de produit à 13 chiffres.

### Application

- Éléments de façade
- Profilés de fenêtres et de portes
- Éléments de protection contre le soleil et les intempéries
- Infrastructures
- ainsi que surfaces mises à rude épreuve comme mains courantes, balustrades et mobiliers urbains.

### Gamme de produits

#### Aspects de la surface :

591TA	structure fine, mat profond
591TE	structure fine, mat profond avec effet nacré

#### Teintes :

Comme le choix de pigments résistants aux intempéries est limité, la gamme de produits comprend un nombre limité de teintes en fonction du registre des teintes spécial IGP.

Si vous avez un souhait spécial concernant la couleur en version de peinture en poudre résistante aux intempéries, nous vous prions de contacter le laboratoire de notre client.

### Spécification de la poudre

Granulométrie	< 100 µm
Corps solide	env. 99 %
Densité selon la teinte	1,2 - 1,6 kg/l
Durée de stockage	au moins 24 mois*
Température de stockage directe de la chaleur	< 25°C, protéger contre l'influence

\* Dans un récipient d'origine non ouvert

### Conditions de cuisson

Les combinaisons de température et de durée qui mènent à une réticulation optimale du revêtement sont représentées.

Température de l'objet	Durée de maintien à la température de l'objet	
	minimale	maximale
170°C	20 min	30 min
180°C	15 min	25 min
190°C	10 min	20 min

Il est en tout cas recommandé de procéder à des tests pratiques adaptés à l'objet et au four de cuisson pour déterminer les conditions de cuisson optimales. Notre service après-vente technique vous conseillera volontiers.

### Propriétés du film

La 591T a été appliquée de la manière suivante pour déterminer les données qui suivent :

- Tôle d'aluminium (AlMg1 H14 ou « Q-Panel AA 5005-H24 ») 0,8 mm, chromée
- Épaisseur de couche 60 µm
- Température de l'objet de 170°C, 20 min

#### Degré de brillance, DIN EN ISO 2813

591TA, TE	2-12 R/60°
-----------	------------

#### Contrôles mécaniques

Essai de quadrillage, DIN EN ISO 2409	Gt 0
Essai de pliage sur mandrin cylindrique, DIN EN ISO 1519/Test du ruban adhésif	< 5 mm
Essai au choc, DIN EN ISO 6272/Test du ruban adhésif	> 2,5 Nm
Indice d'emboutissage Erichsen, DIN EN ISO 1520/Test du ruban adhésif	> 5 mm
Dureté Buchholz, DIN EN ISO 2815	> 80

## IGP-HWFclassic 591T parkour



Qualité pour façades, haute résistance aux intempéries

IGP-HWFclassic 591T parkour est une poudre de revêtement d'aspect mat profond, hautement résistante aux intempéries, offrant une résistance élevée aux rayures et une adhérence optimisée sur plusieurs prétraitements sans chrome.

IGP Pulvertechnik AG  
Ringstrasse 30  
9500 Wil, Schweiz  
Téléphone: +41 71 9298111  
Téléfax: +41 71 9298181  
igp-powder.com  
info@igp-powder.com

Une entreprise du DOLD GROUP

### Résistance aux intempéries

Résistance sur le long terme, 3 ans en Floride, 5° sud :

brillant résiduel > 50%

Exposition aux intempéries de courte durée,

1000 h DIN EN ISO 16474-2 : brillant résiduel > 90%

### Tests chimiques

Test de condensation d'eau 1000 h, pas de pénétration en dessous, pas de bulles DIN EN ISO 6270-2 CH :

Test de brouillard salin 1000 h, pas de pénétration en dessous, pas de bulles DIN EN ISO 9227 AASS :

Résistance du mortier peut être retiré facilement et sans résidus après 24 heures DIN EN ISO 12206-1 (parag. 5.9) :

Voir également les normes de contrôle « Qualicoat » (Édition 01.09.2012), Poudres de classe 2

## Instructions d'utilisation

### Prétraitement :

Le substrat à revêtir doit être exempt de produits d'oxydation,

de résidus de calamine, d'huile ou d'agent séparateur.

### Substrat aluminium :

Prétraitement sans chrome :      Systèmes contrôlés GSB et Qualicoat privilégiés

Chromatation :                      DIN EN 12487

Pré-anodisation :                  possible comme alternative

### Substrat acier :

Phosphatage au zinc ou au fer

Tôle zinguée : Chromatation selon DIN EN 12487

Pour l'application sur de l'acier/acier zingué, nous recommandons d'utiliser le primaire anticorrosion IGP KORROPRIMER 10 pour une meilleure protection contre la corrosion.

L'aptitude d'une procédure de prétraitement doit en principe être, au préalable, testée par l'applicateur de revêtement à l'aide de méthodes de tests spécialement conçues à cet effet. Le minimum requis pour les substrats en aluminium / éléments de construction en acier zingué destinés à l'architecture est le test de cuisson (pressure cooker test), suivi d'un essai de quadrillage et de retrait de ruban adhésif. Nous renvoyons à la directive des groupements de qualité GSB et Qualicoat.

Pour plus d'informations, se référer à notre notice spéciale sur les traitements préalables (IGP-IT 100).

### Appareils de revêtement

Installations courantes à effet électrostatique à « charge corona ».

Lors de la construction et du fonctionnement des installations de revêtement par poudre, il faut respecter les directives suivantes : ATEX RL 2014/34/EU, EN 50177, DIN EN 16985. Directive de traitement IGP pour les « effets mica perlé » : VR 201.

### Récupération de poudre

La poudre de récupération ne doit être ajoutée à la poudre fraîche que dans une faible portion, si possible avec dosage automatisé. Important : Maintenir le surplus de pulvérisation aussi faible que possible.

## Nettoyage

Les éléments revêtus doivent être nettoyés conformément aux directives RAL-GZ 632 ou SZFF 61.01. Pour les effets mica nacrés, il convient également de se référer à la notice d'information technique IGP-IT 106.

## Décapage et fin de vie utile

À la fin de leur utilisation, les biens revêtus doivent être recyclés convenablement. Les filières de traitement des boues ou des restes de poudre doivent être respectées conformément aux réglementations locales, en tenant compte de la classification des déchets « 080201, Déchets de produits de revêtement en poudre » conformément au Catalogue Européen des Déchets (CED).

## Emballage

- Carton avec sac PE antistatique à l'intérieur, contenu 20 kg
- Container en carton avec 25 sacs PE antistatiques, à 20 kg, contenu 500 kg

## Homologation du matériau

Qualicoat n° P-1518, classe 2  
AAMA 2604-13, dossier de contrôle indépendant

### Données de sécurité :

Fiche de données de sécurité spécifique à l'article et mesures de gestion des risques sur : [www.igp-powder.com](http://www.igp-powder.com)

### Remarque :

Le présent conseil de technique d'application est effectué sur la base des connaissances actuelles, mais ne doit toutefois être considéré que comme une remarque sans engagement et ne vous

dispense pas de réaliser vos propres tests. L'application, l'utilisation et le traitement des produits ont lieu hors de nos possibilités de contrôle et sont, de ce fait, exclusivement sous votre responsabilité.